



Secrétariat général (SG)

Genève, le 6 décembre 2024

Référence: **DM-24/1011**

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Courriel: gbs@itu.int

Aux États Membres du Conseil de l'UIT

Objet: **Résultats de la consultation par correspondance des États Membres du Conseil sur le rapport et l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes et sur le rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés pour 2023**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la consultation par correspondance, menée aux termes de la Lettre [DM-24/1006](#) en date du 30 octobre 2024 concernant la publication du rapport du Vérificateur extérieur des comptes sur la vérification des comptes pour 2023 et du rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés pour 2023, a reçu l'accord de la majorité des États Membres du Conseil de l'UIT.

En conséquence, les États Membres du Conseil de l'UIT ont approuvé les mesures suivantes:

- prendre note du rapport du Vérificateur extérieur des comptes sur les états financiers pour 2023, figurant dans le Document [C24/144](#) (Annexe 1);
- prendre note de l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes et approuver le rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés, figurant dans le Document C24/144 (Annexe 2);
- adopter le projet de résolution figurant dans le Document C24/144 (Annexe 3); et
- prendre note de l'addendum au rapport annuel du CCIG (Document [C24/22\(Add.1\)](#)).

Les résultats détaillés de la consultation par correspondance des États Membres du Conseil sont disponibles dans le tableau figurant à l'Annexe A de la présente lettre et la version finale de la résolution adoptée figure dans l'Annexe B.

Suite à son approbation par le Conseil, le rapport de gestion financière sera communiqué aux États Membres et aux Membres de Secteur.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexes: – [Annexe A](#) – Résultats de la consultation
– [Annexe B](#) – Résolution 1430 (adoptée par correspondance)

ANNEXE A

Résultats de la consultation

Dans la Lettre Circulaire DM-24/1006 en date du 30 octobre 2024, la Secrétaire générale a invité les États Membres du Conseil de l'UIT à confirmer par écrit leur accord concernant les mesures suivantes:

	Réponses	Oui	Non	Abstention	Résultats
Prendre note du rapport du Vérificateur extérieur des comptes sur les états financiers pour 2023, figurant dans le Document C24/144 (Annexe 1)	40	38	0	2	Approuvé
Prendre note de l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes, figurant dans le Document C24/144 (Annexe 2)	40	38	0	2	Approuvé
Approuver le rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés, figurant dans le Document C24/144 (Annexe 2)	40	36	0	4	Approuvé
Adopter le projet de résolution, figurant dans le Document C24/144 (Annexe 3)	40	36	0	4	Approuvé
Prendre note de l'addendum au rapport annuel du CCIG (Document C24/22(Add.1))	40	38	0	2	Approuvé

ANNEXE B

RÉSOLUTION 1430

(adoptée par correspondance)

**Rapport de gestion financière pour l'exercice 2023
portant sur les comptes vérifiés de l'Union**

Le Conseil de l'UIT,

vu

le numéro [101](#) de la Convention de l'Union internationale des télécommunications et l'[Article 30](#) du Règlement financier de l'Union,

ayant examiné

le Rapport de gestion financière pour l'exercice financier 2023 portant sur les comptes vérifiés de l'exercice financier 2023 du budget de l'Union et les comptes vérifiés 2023 pour les projets de coopération technique, les contributions volontaires et la Caisse d'assurance du personnel de l'UIT,

ayant noté

que les rapports du Vérificateur extérieur des comptes de l'Union sont présentés dans l'Annexe 1 du Document [C24/144](#),

décide

d'approuver le Rapport de gestion financière pour l'exercice financier 2023 (Annexe 2 du Document [C24/144](#)) portant sur les comptes vérifiés de l'Union et les comptes 2023 vérifiés pour les fonds extrabudgétaires et la Caisse d'assurance du personnel de l'UIT.
